



# Section Biel/Bienne-Seeland

## Procès-verbal 96<sup>e</sup> Assemblée des membres

**Date:** vendredi 23 avril 2021

**Heure:** 16h00 à 16h30

**Lieu:** Bienne, rue Centrale 51, salle de conférences, Bureau Frôté & Partner

**Particularité:** par écrit en raison de la pandémie de COVID-19

### Ordre du jour

1. Accueil
2. Rapports annuels 2020
3. Comptes annuels 2020, rapport de l'organe de révision
4. Décharge du Comité
5. Élections
  - 5.1. Élections de la représentation au club central du TCS
    - 5.1.1. Représentant au Conseil d'administration
    - 5.1.2. Délégué
  - 5.2 Élection de l'organe de révision
6. Budget 2021
7. Cotisations des membres de la section pour 2022

### Présents

Peter Bohnenblust, président      présidence

Urs Wüthrich, vice-président      Rédacteur du procès-verbal

Matthias Gebel, membre      Scrutateur



## Sektion Biel/Bienne-Seeland

### **Point 1: accueil par le président**

Peter Bohnenblust, président, ouvre l'Assemblée, qui, en raison de la pandémie de COVID-19, est tenue par écrit. Lors de la dite «Assemblée résiduelle» de ce jour, trois personnes sont physiquement présentes conformément à la décision du Comité. Le membre Matthias Gebel fait office de scrutateur.

L'invitation pour l'Assemblée des membres (AM) a été publiée dans l'édition du «Touring 3-2021» du 25 février 2021. Tous les documents nécessaires ont pu être téléchargés à partir de notre site Internet ou obtenus auprès du secrétariat. La date limite pour le vote et l'élection par écrit était le 15 avril 2021 (date du timbre de la poste).

27 bulletins de vote ont été reçus dans les temps. Il a été établi que 26 d'entre eux sont valides. La majorité absolue est donc de 14 voix.

Le procès-verbal de l'AM sera publié en ligne.

L'ordre du jour est approuvé, aucune demande de modification n'ont été reçues.

### **Point 2: approbation des rapports annuels 2020**

Les rapports annuels 2020 ont été publiés sur le site Internet de la section, le rapport «Section et Centre» a également été publié dans le «Touring 3-2021» du 25.2.2021 et ainsi porté à votre connaissance.

Le Comité recommande aux membres d'approuver les rapports annuels 2020.

Aucunes remarques n'ont été reçues.

Décision: les rapports annuels 2020 sont approuvés à l'unanimité.



## Sektion Biel/Bienne-Seeland

### **Point 3: approbation des comptes annuels 2020, y. c. prise de connaissance du rapport de révision**

Les comptes annuels 2020, avec les recettes, les dépenses et le bilan, ainsi que le rapport de l'organe de révision, ont été publiés sur le site Internet de notre section ou peuvent également être obtenus auprès du secrétariat. D'une part, les recettes du Centre ont été réduites en raison du coronavirus et, d'autre part, les événements et manifestations, qui non pas pu être organisés, ont entraîné une réduction des dépenses par rapport au budget, de sorte que le déficit a été inférieur d'environ deux tiers à ce qui avait été adopté.

Le rapport de révision du 1<sup>er</sup> mars 2021 de Jürg Kradolfer, de la société Steuertreuhand AG, indique qu'aucuns faits n'ont été constatés permettant de conclure «que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts».

Le Comité propose l'approbation des comptes annuels 2020 avec prise de connaissance du rapport de révision.

Aucunes remarques n'ont été reçues.

Décision: l'approbation est unanime.

### **Point 4: décharge du Comité**

Le Comité propose aux membres d'octroyer la décharge aux membres du Comité pour 2020.

Aucunes remarques n'ont été reçues.

Décision: tous les ayants droit au vote (c'est-à-dire sans les membres du Comité) approuvent.

### **Point 5: élections**

Il n'y a pas d'élections au sein du Comité cette année, étant donné qu'il n'y a pas de démission et que le mandat de trois ans n'expire pour personne.

Aucunes remarques n'ont été reçues concernant les élections.



## Sektion Biel/Bienne-Seeland

### **Point 5.1: élection de la représentation au club central du TCS**

#### **5.1.1. Représentant au Conseil d'administration**

Peter Bohnenblust doit quitter le Conseil d'administration en raison de la limite d'âge prévue par les statuts du TCS Suisse (art. 17, al. 8) lors de la prochaine Assemblée des délégués.

Le Comité propose Urs Wüthrich, vice-président, à l'élection par l'Assemblée des délégués.

Décision: Urs Wüthrich est élu avec 26 voix.

#### **5.1.2. délégué**

En remplacement d'Urs Wüthrich, le Comité propose l'élection de Peter Bohnenblust.

Décision: Peter Bohnenblust est élu avec 20 voix.

### **Point 5.2: élection de l'organe de révision**

Le réviseur de longue date Jürg Kradolfer, expert-comptable diplômé, ne se présente pas à une réélection et nous saisissons cette occasion pour le remercier de son travail au long de toutes ces années.

Le Comité propose aux membres d'élire FHS Fidufisc SA, Biel/Bienne, en tant qu'organe de révision pour l'exercice 2021.

Décision: La société FHS Fidufisc SA, Biel/Bienne, est élue en tant qu'organe de révision avec 25 voix.

### **Point 6: approbation du budget 2021**

Le budget 2021 a été publié sur le site Internet de la section Biel/Bienne-Seeland du TCS et a pu être obtenu auprès du secrétariat.

Pour l'année 2021, avec un budget équilibré, il n'y a pas de remarque particulière, à part la mention: la rubrique « Provision anniversaire » est nouvelle, puisque notre section aura 100 ans en 2025 et que le centre technique pourra fêter ses 50 ans.

Le Comité propose l'approbation du budget 2021.

Aucunes remarques n'ont été reçues.

Décision: l'approbation est unanime.



## Sektion Biel/Bienne-Seeland

### Point 7: cotisations des membres de la section 2022

Le Comité propose l'approbation des cotisations des membres pour 2022 de la section Biel/Bienne-Seeland sans modifications par rapport à l'année précédente:

Anciennes catégories:	Motorisé	25.00
	Non motorisé	8.00
	Vélo	6.00
Nouvelles catégories:	Famille	35.00
	Famille sans dépannage	10.00
	Personne individuelle	25.00
	Personne individuelle sans dépannage	8.00
	Jeune motorisé	17.00
	Vélo	6.00

Aucunes remarques n'ont été reçues.

Décision: l'approbation est unanime.

Le président clôt l'Assemblée résiduelle à 16h30.

Le rédacteur du procès-verbal:

sig. Urs Wüthrich

Urs Wüthrich